

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Comité Départemental des Ardennes
19 – 21 avenue du Maréchal Leclerc
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

<<>>

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

<<<>>>



"DUMONT & ASSOCIES – COMMISSAIRE AUX COMPTES"
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Est
16, Av. François Mitterrand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER, Comité Départemental des Ardennes,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 6 Avril 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ligue Nationale Contre le Cancer Comité Départemental des Ardennes, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Charleville-Mézières, le 22 Mars 2024

"DUMONT & ASSOCIES – COMMISSAIRE AUX COMPTES"

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Est



Thomas DUMONT

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Est*

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan : l'actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	1 241,45	1 241,45		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	22 650,00		22 650,00	22 650,00
Constructions	362 910,09	15 569,82	347 340,27	225 486,70
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	31 207,77	19 765,87	11 441,90	448,76
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	52 306,00		52 306,00	51 285,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	30,00		30,00	380,00
TOTAL (I)	470 345,31	36 577,14	433 768,17	300 250,46
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés				3 022,43
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	16 951,82		16 951,82	14 224,43
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	234 089,38		234 089,38	241 417,23
Charges constatées d'avance	1 051,85		1 051,85	2 740,84
TOTAL (II)	252 093,05		252 093,05	261 404,93
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	722 438,36	36 577,14	685 861,22	561 655,39

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan : le passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres	490 596,17	490 596,17	
Report à nouveau	-16 834,04	-14 951,00	-1 883,04
Excédent ou déficit de l'exercice	129 950,82	-1 883,04	131 833,86
Situation nette (sous total)	603 712,95	473 762,13	129 950,82
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		131,00	-131,00
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	603 712,95	473 893,13	129 819,82
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	1 854,00	15 000,00	-13 146,00
TOTAL (II)	1 854,00	15 000,00	-13 146,00
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	4 535,00	20 831,00	-16 296,00
TOTAL (III)	4 535,00	20 831,00	-16 296,00
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 572,67		2 572,67
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 332,75	15 989,21	1 343,54
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	11 236,38	13 324,58	-2 088,20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	44 617,47	22 617,47	22 000,00
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	75 759,27	51 931,26	23 828,01
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	685 861,22	561 655,39	124 205,83
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations	11 184,00	13 496,00	-2 312,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	190,00	260,00	-70,00
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services		19 505,19	-19 505,19
dont parrainages		1 087,50	-1 087,50
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	13 659,00	11 994,00	1 665,00
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	195 198,62	172 339,00	22 859,62
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	158 780,73	82 851,71	75 929,02
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	16 296,00		16 296,00
Utilisations des fonds dédiés	13 146,00		13 146,00
Autres produits	250,63		250,63
Total des produits d'exploitation (I)	408 704,98	300 445,90	108 259,08
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	155,17	162,78	-7,61
Variations stocks			
Autres achats et charges externes	135 887,54	128 294,66	7 592,88
Aides financières	75 571,00	79 057,41	-3 486,41
Impôts, taxes et versements assimilés	6 092,99	3 282,01	2 810,98
Salaires et traitements	59 273,25	54 332,48	4 940,77
Charges sociales	17 160,36	16 117,44	1 042,92
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 845,74	7 542,99	5 302,75
Dotations aux provisions		2 079,00	-2 079,00
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	18 292,04	15 983,43	2 308,61
Total des charges d'exploitation (II)	325 278,09	306 852,20	18 425,89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	83 426,89	-6 406,30	89 833,19
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			
Autres intérêts et produits assimilés	3 430,84	1 823,43	1 607,41
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (III)	3 430,84	1 823,43	1 607,41
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (IV)			
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 430,84	1 823,43	1 607,41

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	86 857,73	-4 582,87	91 440,60
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	200,00		200,00
Sur opérations en capital	60 131,00	2 836,83	57 294,17
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (V)	60 331,00	2 836,83	57 494,17
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital	17 055,91		17 055,91
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VI)	17 055,91		17 055,91
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	43 275,09	2 836,83	40 438,26
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les sociétés (VIII)	182,00	137,00	45,00
Total des produits (I + III + IV)	472 466,82	305 106,16	167 360,66
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	342 516,00	306 989,20	35 526,80
EXCEDENT OU DEFICIT	129 950,82	-1 883,04	131 833,86
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature			
. Prestations en nature			
. Bénévolats	36 443,00	15 157,00	21 286,00
Total	36 443,00	15 157,00	21 286,00
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations			
. Personnel bénévole	36 443,11	15 157,26	21 285,85
Total	36 443,11	15 157,26	21 285,85

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	19
1.1 OBJET SOCIAL.....	19
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	19
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	20
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	21
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	21
2.1.1 <i>Préambule</i>	21
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	21
2.2 DÉROGATIONS.....	21
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	21
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	22
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	22
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	22
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	23
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	23
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	23
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	24
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	24
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	24
3.1.1 <i>État des échéances des créances</i>	25
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	25
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	26
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	26
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	26
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	27
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	27
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	28
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	29
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	29
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	29
3.2.4 <i>Dettes</i>	29
3.2.4.1 <i>État des échéances</i>	29
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	30
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	30
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	31
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	31
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	33
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	33
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	33
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	33
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	34
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	34
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	34
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	34
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	35
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	35
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	35
4.2.1 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	36
4.2.2 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	36
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	36
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	36
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	37
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i>	37
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	37

4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	38
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	38
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	38
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	38
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	39
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	39
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	39
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	40
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	41
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	41
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	41
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	42
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	42
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	44
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	44
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	45
5.1	AUTRES INFORMATIONS	45
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	45
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	46
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	46
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	46

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

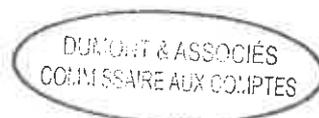
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le comité a réalisé la vente du local situé 35 avenue Charles de Gaulle pour un montant de 60.000 euros. La plus-value réalisée suite à la sortie des immobilisations est de 42 944.09 euros.
- Des agencements ont été réalisés dans le nouveau local acquis fin 2022 pour un montant de 150 466 euros et des investissements en mobilier pour 8 957 euros.

En septembre 2023 le comité a transféré son siège social à la nouvelle adresse sis 19 Avenue du Maréchal Leclerc – 08000 Charleville Mezieres.

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à mentionner.



2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

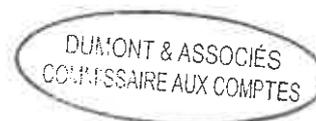
2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

DELON & ASSOCIÉS
COUPLÉ SAIRE AUX COMPTES

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 241			1 241
Immobilisations corporelles	321 812	162 748	67 792	416 768
Immobilisations financières	51 665	1 021	350	52 336
Total	374 718	163 769	68 142	470 345

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	162 748	67 792
→ Immeuble avenue de Général de Gaulle		67 792
→ Agencement Avenue du Général	150 466	
→ Buste de Palpaton	1 391	
→ Ordinateur	1 935	
→ Mobilier pour nouveau local	8 957	
Immobilisations financières	1 021	350
→ Caution local loué		350
→ Parts sociales	1 021	
Total	163 769	68 142

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	1 241			1 241
Amort. Immobilisations corporelles	73 226	12 846	50 736	35 336
Amort. Immobilisations financières				
Total	74 467	12 846	50 736	36 577

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	51 285	1 021		52 306
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	380		350	30
Total	51 665	1 021	350	52 336

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend les parts sociales de banque.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule		NEANT	
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	30	30	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	0	0	
→ Autres Créances	16 952	16 952	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	1 052	1 052	
Total	18 034	18 034	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2023	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		neant		
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	52 306	52 306			1 021
Total	52 306	52 306	0	0	1 021

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	73 249	
Livrets et comptes épargne	160 499	2 410
Compte à terme	0	
Caisse	341	
Total	234 089	2 410

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
→ Acompte travaux	3 695	
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ Factures collecte de verre	0	3 022
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Dons à recevoir de la ligue nationale	13 257	14 224
→ Legs à recevoir de la ligue nationale	0	0
→		
→		
→		
Disponibilités	27 640	24 111
Total	44 591	41 357

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Machine à affranchir	-	444
Assurances	-	1 324
Charges de co propriété	1 052	974
...		
...		
Total	1 052	2 741



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	490 596									490 596
Report à nouveau	-14 951		-1 883	-1 746						-16 834
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 883		1 883	1 746	129 951	49 240				129 951
Subventions d'investissement	131						131			0
Provisions réglementées										
Total	473 893		0	0	129 951	49 240	131	0	603 713	

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇨ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Rapport en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	0	0	13 146	1 854
→ Contribution Ligue nationale pour aide aux malades	2021	15 000			13 146	1 854
→ ...						
Total		15 000	0	0	13 146	1 854

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	20 831		16 296	4 535
→				
Total	20 831	0	16 296	4 535

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	2 573	2 573		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 333	17 333		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	11 236	11 236		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	44 617	44 617		
Produits constatés d'avance		0		
Total	75 759	75 759	-	-

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	787	847
→ Impôt sur les sociétés	182	300
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	605	547
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	10 449	12 478
→ Urssaf/ Pôle emploi	5 581	5 761
→ Caisse de retraite	343	462
→ Caisse de prévoyance	754	414
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	3 058	4 323
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	674	1 249
→ Prélèvement à la source	40	269
Total	11 236	13 325

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	11 866	12 369
→ FNP - Factures non parvenues	7 549	6 955
→ FNP - Factures non parvenues ligue nationale	4 317	5 414
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	44 617	22 617
Recherche à payer LNCC	14 617	22 617
Recherche à payer régionale	30 000	
Total	56 484	34 986

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE REPORTING - COMITÉ DES ARDENNES EMPLOIS	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	195 950,84	186 251,21	188 200,65	186 700,65
1.1 Réalisées en France	195 950,84	186 251,21	188 200,65	186 700,65
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	148 526,05	138 826,42	123 612,59	122 112,59
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	47 424,79	47 424,79	64 588,06	64 588,06
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	45 406,93	43 931,93	53 558,68	52 471,16
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	45 406,93	43 931,93	53 558,68	52 471,16
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	100 979,23	82 560,66	63 013,87	48 683,04
3.1 Frais d'information et de communication	7 138,69	77,08	555,38	555,38
3.2 Frais de fonctionnement	63 818,78	52 464,62	54 839,69	40 508,66
3.3 Autres charges	30 011,76	30 011,76	7 618,80	7 618,80
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 079,00	2 079,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	132,00		132,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉCÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	342 516,00	312 743,80	306 989,20	289 933,87
EXCÉDENT OU DÉFICIT	179 950,22		1 883,04	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	14 530,73	14 530,73	8 190,60	8 190,60
Réalisées en France	14 530,73	14 530,73	8 190,60	8 190,60
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	3 886,95	9 886,95	6 903,22	6 903,22
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 025,43	12 025,43	63,44	63,44
TOTAL	36 443,11	36 443,11	15 157,26	15 157,26

DUMONT & ASSOCIÉS
AMISSEUR AUX COMPTES

LA LIGUE	REPORTING - COMITÉ DES ARDENNES	Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-345 687,45	-345 687,45	-288 187,81	-288 187,81
1.1	Cotisations sans contrepartie	-11 184,00	-11 184,00	-13 496,00	-13 496,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-195 198,67	-195 198,67	-172 339,00	-172 339,00
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-139 304,78	-139 304,78	-102 352,81	-102 352,81
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-83 678,57		-4 904,11	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises			-1 087,50	
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-23 096,74		-1 000,00	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-60 581,83		-2 816,61	
3.	SURVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-13 639,00		-13 994,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-16 296,00	-16 296,00		
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-13 146,00			
TOTAL		-472 466,82	-361 983,45	-305 106,16	-288 187,81

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022		
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-36 443,11	-36 443,11	-15 157,26	-15 157,26
	Bénévolet	-36 443,11	-36 443,11	-15 157,26	-15 157,26
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-36 443,11	-36 443,11	-15 157,26	-15 157,26

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Il n'y a pas de dons reçus de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0 NEANT
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestation	0	5 480
→ Ventes y compris les abonnements aux revues	190	7 269
→ Collectes de verre	0	5 929
→ Produits financiers	3 431	1 823
→ Reversement de legs de la ligue nationale	135 684	81 852
Total	139 305	102 353

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Parrainage	0	1 088
→ Contributions financières reçues	23 097	1 000
→ Produits divers de gestion courante et produits exceptionnels	251	2 837
→ Produits exceptionnels Cession immobilière	60 000	
→ Produits exceptionnels divers	331	
Total	83 678	4 924

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.1 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	neant	
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.2 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	13 146	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	13 146	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante

Les loyers, l'électricité des locaux destinés aux soins de support sont répartis de la façon suivante : A210 : 30 %, A121 : 40 %, et A213 : 30 % et garde un caractère permanent jusqu'au déménagement.

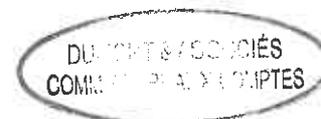
A compter du mois de septembre 2023, les frais liés au nouveau local (énergie, entretien, charges de co propriété) sont répartis de la façon suivante en fonction des m² utilisés pour chaque activité :

- Prévention / Communication : 6.67 %
- Activité physique adaptée : 26.67 % ; Soutien psy et sophrologie : 10%, Socio esthétique : 10 %
- Accueil et information du public 6.67 %
- Frais de fonctionnement : 40 %

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition remis à jour à compter de septembre 2023 date de l'embauche d'un chargé de prévention suite au départ à la retraite d'une salariée.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par le Conseil d'administration Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration de décembre 2023 pour les modifications apportées sur les nouveaux locaux et salariés.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	2 896		720	3 616
Assurance			1 499	1 499
Electricité et eau	2 197		2 168	4 365
Téléphone			1 086	1 086
Affranchissement		2 237	626	2 863
Frais de personnel	38 291	19 772	18 135	76 198
Total	43 384	22 010	24 235	89 628



Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	120 683	116 809
Actions d'information, de prévention et de dépistage	22 278	12 445
Actions de formation	1 049	830
Actions de recherche	51 393	57 600
Actions de société et politique de santé	549	517
Frais d'appel aux dons et legs	45 407	53 559
Frais de fonctionnement (dont communication)	101 158	65 230
Total	342 516	306 989

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	119 083	104 839
Actions d'information, prévention, dépistage	22 278	12 445
Actions de formation	1 049	830
Actions de recherche	5 568	4 982
Actions autres	549	517
Total	148 526	123 613
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	1 600	11 971
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	45 825	52 617
Actions autres		
Total	47 425	64 588

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	7 139	555
Frais de fonctionnement	63 819	54 840
Charges financières	117	76
Dotation aux amortissements	12 846	7 543
Dotation aux provisions	0	2 079
Charge exceptionnelle VNC des immobilisations sorties	17 056	
Impot sur les sociétés	182	137
...		
Total	101 158	65 230

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	NEANT	
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	36 443	15 157
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
	Total	36 443	15 157

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme							
Achats de marchandises	155									155
Variation de stock	68 965					44 763				0
Autres achats et charges extérieures	28 146			22 160						135 888
Aides financières	3 093		47 425			3 000				75 571
Impôts, taxes et versement assimilés	28 308			16 808		14 157				6 093
Salaires et traitements	9 983			2 964		4 214				59 273
Charges sociales						12 846				17 160
Dotations aux amortissements et dépréciations										12 846
Dotations aux provisions										0
Report en fonds dédiés										0
Autres charges	9 876			3 475		4 941				18 292
Charges financières										0
Charges exceptionnelles										17 056
Participations des salariés aux résultats										0
Impôt sur les bénéfices								182		182
TOTAL	148 526	0	47 425	0	45 407	100 976	0	182	0	342 516

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	
	Réalisées en France					Frais de recherche de fonds
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger				
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens						
Prestations de services						
Personnel bénévole	14 565		9 853	12 025	36 443	
TOTAL	14 565	0	9 853	12 025	36 443	

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 810
Total	3 810

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Produit de cession d'immobilisations	60 000
→ Quote part de subvention d'investissement	131
→ Produits divers	200
→ ...	
Total	60 331
Charges exceptionnelles	
→ Valeur nette comptable des immobilisations cédées	17 056
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	17 056

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE Détails	008 - COMITÉ DES ARDENNES EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2023 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Décembre 2022 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		186 251,21	186 700,65
1.1 Réalisées en France		186 251,21	186 700,65
Actions réalisées par l'organisme		138 826,42	122 112,59
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		116 082,61	104 838,65
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		15 578,20	10 945,32
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		1 049,09	829,55
Actions de société et politique de santé		548,66	516,68
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		5 567,86	4 982,39
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		47 424,79	64 588,06
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		1 600,00	11 970,59
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		45 824,79	52 617,47
Programmes nationaux		15 824,79	22 617,47
Programmes régionaux et départementaux		30 000,00	30 000,00
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		43 931,93	52 471,18
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		43 931,93	52 471,18
Frais d'appel de dons		18 555,59	21 308,46
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		20 635,17	26 237,95
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		4 741,17	4 924,77
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		82 560,66	48 683,04
3.1 Frais d'information et de communication		77,08	555,38
Frais d'information et de communication externe			555,38
Frais d'information et de communication interne		77,08	
3.2 Frais de fonctionnement		52 464,82	40 508,86
Frais de gestion		44 526,87	32 919,01
Formation administrative			
Impôts et taxes		2 999,98	3 282,01
Cotisation statutaire 10%		4 937,97	4 307,84
3.3 Autres charges		30 018,76	7 618,80
Charges financières		117,11	75,81
Dotations aux amortissements		12 845,74	7 542,99
Charges exceptionnelles		17 055,91	
TOTAL DES EMPLOIS		312 743,80	287 854,87
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 079,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		49 239,65	
TOTAL		361 983,45	289 933,87

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	14 530,73	8 190,60
Réalisées en France	14 530,73	8 190,60
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	9 886,95	6 903,22
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 025,43	63,44
TOTAL	36 443,11	15 157,26

LA LIQUE	008 - COMITÉ DES ARDENNES	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-345 687,45	-288 187,83
1.1 Cotisations sans contrepartie		-11 184,00	-13 496,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-195 198,62	-177 339,00
Dons manuels non affectés		-193 156,49	-168 786,22
Dons manuels affectés		-2 042,13	-3 552,78
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-139 304,83	-102 352,83
Manifestations			-5 480,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-190,00	-260,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			-5 929,08
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-7 008,61
Autres produits affectés			
Produits financiers		-3 430,84	-1 823,43
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-135 683,99	-81 851,71
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS		-16 296,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS D'ÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-361 983,45	-288 187,83
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-1 746,04
TOTAL		-361 983,45	-289 933,87

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	192 160,57	390 213,62
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	49 239,65	-1 746,04
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-73 307,41	-196 307,01
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	168 092,81	192 160,57

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat	-36 443,11	-15 157,26
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-36 443,11	-15 157,26

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent pleintemps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	4			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	696	0,42	12 025
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	33	1 413	0,86	24 418
Total	39	2 109	1,28	36 443

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	4	3 621	2,08
Total	4	3 621	2,08

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	22
Total		22

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 398 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES